

avec l'asbl fin du nucléaire
avec les activistes
de la forêt de hambach
avec le photographe marc
wendeski
une initiative de barricade

**SAMEDI
13 MAI**
19h00
BARRICADE
Rue Pierreuse 21
4000 Liège
Entrée libre

RENCONTRE/DÉBAT

**NUCLÉAIRE,
MON AMOUR**
**ATOMKRATZ,
MEIN LIEBE!**

**SORTIR
DU NUCLÉAIRE**
PLAN ALLEMAND
OU « MÉTHODE BELGE » ?

ÉDITEUR RESPONSABLE / JEROMIE BROWNIE / BARRICADE 2017 / RUE PIERREUSE 21, 4000 LIÈGE
RUE C. BONNET, DIRECTOR AT OOK BLDG., 1170 ILS (B-17A)

avec l'asbl fin du nucléaire
avec les activistes
de la forêt de hambach
avec le photographe marc
wendeski
une initiative de barricade

**SAMEDI
13 MAI**
19h00
BARRICADE
Rue Pierreuse 21
4000 Liège
Entrée libre

RENCONTRE/DÉBAT

**NUCLÉAIRE,
MON AMOUR**
**ATOMKRATZ,
MEIN LIEBE!**

**SORTIR
DU NUCLÉAIRE**
PLAN ALLEMAND
OU « MÉTHODE BELGE » ?

ÉDITEUR RESPONSABLE / JEROMIE BROWNIE / BARRICADE 2017 / RUE PIERREUSE 21, 4000 LIÈGE
RUE C. BONNET, DIRECTOR AT OOK BLDG., 1170 ILS (B-17A)



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



FEDNUCLEAIRE.BE
WUJU BARRICADE.BE
FACEBOOK BARRICADE-ASBL



LIBRAIRIE
ENTRETEMPS



CULTURE D'ALTERNATIVES



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



FEDNUCLEAIRE.BE
WUJU BARRICADE.BE
FACEBOOK BARRICADE-ASBL



LIBRAIRIE
ENTRETEMPS



CULTURE D'ALTERNATIVES



Fin du nucléaire

Einde van kernenergie — Ende der Atomkraft

Extrait des statuts de l'association *Fin du nucléaire* (ASBL, janvier 2017)

L'association a pour but social de mettre fin, dans les délais les plus brefs, au recours à l'énergie atomique à des fins civiles et militaires, en Belgique et en Europe et en particulier :

- L'arrêt immédiat des cinq réacteurs belges dont la probabilité d'accident grave est des plus élevées : les réacteurs Tihange 2 et Doel 3 dont les cuves présentent des milliers de fissures et les trois réacteurs les plus vétustes (plus de 40 ans), Tihange 1, Doel 1 et Doel 2.
- Le retrait immédiat des armes atomiques étasuniennes du sol belge.
- Le désarmement nucléaire.
- La suppression de l'accord datant de 1959 qui inféode l'Organisation mondiale de la santé (OMS - WHO) à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA - IAEA), le lobby atomique officiel.

À cet effet, l'association prendra ou soutiendra toute initiative visant à abroger les dispositions institutionnelles et juridiques qui accordent un statut et un mode de fonctionnement privilégié et totalement injustifié à la production d'électricité nucléaire.

Elle utilisera toutes voies de droit et de recours pour assurer le respect strict des normes juridiques régissant la filière nucléaire en Belgique et dans l'ensemble de l'Union européenne.

Pour atteindre son but l'association mettra en œuvre des activités informatives et éducatives, des actions de terrain, de soutien à d'autres associations et tout autre moyen approprié aux circonstances.

Dans cette perspective et dans celle d'une société durable et de la lutte contre le réchauffement climatique, l'association entreprendra une réflexion sur l'utilisation de l'énergie en Belgique et dans l'UE où la consommation moyenne nette d'énergie dépasse les 15 litres d'équivalent-pétrole (150 kWh) par jour et par habitant, ce qui est bien évidemment insoutenable.

Les membres donnent mandat à l'association de défendre, en leurs noms, leur droit à un environnement sain et sûr, pour eux-mêmes et les générations futures.

info@findunucleaire.be — www.findunucleaire.be — T. : 04.277.06.61

Pour devenir membre : voir le site (cotisation annuelle : 5 €)



Fin du nucléaire

Einde van kernenergie — Ende der Atomkraft

Extrait des statuts de l'association *Fin du nucléaire* (ASBL, janvier 2017)

L'association a pour but social de mettre fin, dans les délais les plus brefs, au recours à l'énergie atomique à des fins civiles et militaires, en Belgique et en Europe et en particulier :

- L'arrêt immédiat des cinq réacteurs belges dont la probabilité d'accident grave est des plus élevées : les réacteurs Tihange 2 et Doel 3 dont les cuves présentent des milliers de fissures et les trois réacteurs les plus vétustes (plus de 40 ans), Tihange 1, Doel 1 et Doel 2.
- Le retrait immédiat des armes atomiques étasuniennes du sol belge.
- Le désarmement nucléaire.
- La suppression de l'accord datant de 1959 qui inféode l'Organisation mondiale de la santé (OMS - WHO) à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA - IAEA), le lobby atomique officiel.

À cet effet, l'association prendra ou soutiendra toute initiative visant à abroger les dispositions institutionnelles et juridiques qui accordent un statut et un mode de fonctionnement privilégié et totalement injustifié à la production d'électricité nucléaire.

Elle utilisera toutes voies de droit et de recours pour assurer le respect strict des normes juridiques régissant la filière nucléaire en Belgique et dans l'ensemble de l'Union européenne.

Pour atteindre son but l'association mettra en œuvre des activités informatives et éducatives, des actions de terrain, de soutien à d'autres associations et tout autre moyen approprié aux circonstances.

Dans cette perspective et dans celle d'une société durable et de la lutte contre le réchauffement climatique, l'association entreprendra une réflexion sur l'utilisation de l'énergie en Belgique et dans l'UE où la consommation moyenne nette d'énergie dépasse les 15 litres d'équivalent-pétrole (150 kWh) par jour et par habitant, ce qui est bien évidemment insoutenable.

Les membres donnent mandat à l'association de défendre, en leurs noms, leur droit à un environnement sain et sûr, pour eux-mêmes et les générations futures.

info@findunucleaire.be — www.findunucleaire.be — T. : 04.277.06.61

Pour devenir membre : voir le site (cotisation annuelle : 5 €)